

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARETTEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 31 Décembre 2013.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2013, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1 - La société « SICAV AVENIR » emploie 81,66 % de son actif en valeurs mobilières, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 80% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors de l'observation citée ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2013, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2013.

Tunis, le 28 Janvier 2014
Le commissaire aux comptes :

PI CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/12/2013
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	879 090	943 677
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		388 913	575 769
b - Obligations et Valeurs assimilées		490 177	367 908
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		421 104	387 909
a - Placements monétaires	3-3	388 604	206 544
b - Disponibilités	3-9	32 500	181 365
AC 3 - Créances d'exploitation		348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 300 542	1 331 934
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	4 189	4 213
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-
TOTAL PASSIF		4 189	4 213
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	1 265 048	1 301 777
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	31 304	25 944
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		20	2
b - Sommes distribuables de l'exercice		31 284	25 942
ACTIF NET		1 296 353	1 327 721
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 300 542	1 331 934

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2013

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
<u>- Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	4 760	31 492	4 100	32 122
Dividendes		-	12 953	-	15 577
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 760	18 539	4 100	16 545
Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>- Revenus des placements monétaires</u>	3-4	4 734	13 434	2 790	8 605
AL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 494	44 926	6 890	40 727
<u>- Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 577	-14 248	-3 699	-14 807
ENU NET DES PLACEMENTS		5 917	30 678	3 191	25 921
<u>- Autres produits</u>		-	600	-	-
<u>- Autres charges</u>		-	-	-	-
ULTAT D'EXPLOITATION		5 917	31 278	3 191	25 921
<u>- Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	6	-	21
MES DISTRIBUTIBLES DE LA PERIODE		5 917	31 284	3 191	25 942
<u>- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	6	-	21
riation des +/- values potentielles sur titres		40 472	-	71 196	-
values réalisées sur cession des titres		-	38 907	32 977	19 375
is de négociation		-	296	-	675
ULTAT NET DE LA PERIODE		7 186	-7 617	-45 191	27 533

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2013

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
<u>Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
résultat d'exploitation	5 917	31 278	3 191	25 921
variation des +/- values potentielles	40 472	- 71 196	- 67 664	- 45 945
variations des +/- titres				
- values réalisées sur cession de titres	- 38 907	32 977	19 375	47 989
coûts de négociation de titres	- 296	- 675	- 94	- 432
		- 25 924		- 29 718
<u>Distribution des dividendes</u>				
<u>Transaction sur le capital</u>				
inscriptions		2 172		7 024
apital		2 225		6 664
régularisation des sommes non distrib.		- 59		339
régularisations des sommes distrib.		6		21
droits d'entrée				
achats				
apital				
régularisation des sommes non distrib.				
régularisation des sommes distrib.				
droits de sortie				
régularisation des sommes distribuables				
ETAT DE L'ACTIF NET	7 186	- 31 368	- 45 191	4 839
<u>Actif Net</u>				
en début de période	1 289 167	1 327 721	1 372 912	1 322 882
en fin de période	1 296 353	1 296 353	1 327 721	1 327 721
<u>Nombre d'actions</u>				
en début de période	22 859	22 820	22 820	22 703
en fin de période	22 859	22 859	22 820	22 820
TAUX LIQUIDATIVE	56,711	56,711	58,182	58,182
TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,56%	-0,58%	-3,29%	2,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/12/2013

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2013, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 879 090 DT contre 943 677 DT au 31/12/2012, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Coût d'acquisition	921 879	917 545
- Actions et droits rattachés	395 952	512 573
- Titres OPCVM	45 948	44 987
- Obligations et valeurs assimilées	479 980	359 985
Plus ou moins values potentielles	-52 987	18 210
- Actions et droits rattachés	-53 081	18 360
- Titres OPCVM	94	-150
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	10 197	7 923
Total	879 090	943 677

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 760 DT pour la période allant du 01/10/2013 au 31/12/2013 contre un montant de 4 100 DT du 01/10/2012 au 31/12/2012, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème trimestre 2013	31/12/2013	4ème trimestre 2012	31/12/2012
- Revenus des actions	-	11 260	-	13 540
- Revenus des Titres OPCVM	-	1 693	-	2 036
- Revenus des Obligations	4 760	18 539	4 100	16 545
Total	4 760	31 492	4 100	32 122

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013, à 388 604 Dinars contre 206 544 Dinars au 31/12/2012, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Bons de trésor à court terme	205 547	206 544
Compte à terme	183 057	-
Total	388 604	206 544

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2013 au 31/12/2013, à 4 734 DT contre 2 790 DT du 01/10/2012 au 31/12/2012, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme et les comptes de dépôts.

Libellé	4ème Trimestre 2013	31/12/2013	4ème Trimestre 2012	31/12/2012
- Intérêts/ Compte de dépôt	2 849	8 261	1 375	1 375
- Intérêts/ Bons de trésor	1 885	5 173	1 416	7 231
Total	4 734	13 434	2 790	8 605

3-5 Note sur le capital

Capital au 30/09/2013	
- Montant	1 263 780
- Nombre de titres	22 859
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	40 472
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-38 907
- Frais de négociation	-296
Capital au 31/12/2013	
- Montant	1 265 049
- Nombre de titres	22 859
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2013 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Sommes distribuables de l'exercice	31 284	25 942
Sommes distribuables des exercices antérieurs	20	2
Total	31 304	25 944

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	31 278	-	6	31 284
Sommes distribuables des exercices antérieurs	20	-	-	20
Total	31 298	-	6	31 304

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 4 189 DT contre 4 213 DT au 31/12/2012, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Gestionnaire	1 106	1 129
- Dépositaire	3 083	3 083
Total	4 189	4 213

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2013 au 31/12/2013 à 3 577 DT contre 3 699 DT du 01/10/2012 au 31/12/2012, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème Trimestre 2013	31/12/2013	4ème Trimestre 2012	31/12/2012
- Rémunération du gestionnaire	3 279	13 068	3 402	13 624
- Rémunération du dépositaire	298	1 180	297	1 183
Total	3 577	14 248	3 699	14 807

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 32 500 DT contre 181 365 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Avoirs en banque	32 500	181 365
Total	32 500	181 365

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

SICAV AVENIR
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 30 Juin 1994

PORTEFEUILLE AU 31/12/2013
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/12/2013	%Actif	% Actif Net
Actions & droits rattachés		395 952	342 871	26,36%	26,45%
AMS	3 875	38 025	25 540	1,96%	1,97%
ARTES	1 500	10 355	9 672	0,74%	0,75%
ASSAD	2 050	6 488	14 291	1,10%	1,10%
ATB	5 000	22 652	20 565	1,58%	1,59%
ATL	1 475	6 077	3 534	0,27%	0,27%
BS	1 467	26 007	23 836	1,83%	1,84%
BT	3 000	26 120	27 591	2,12%	2,13%
BTEI ADP	550	16 895	13 587	1,04%	1,05%
CAR CEMENT	10 175	28 090	33 873	2,60%	2,61%
ENNAKL	2 974	31 044	29 582	2,27%	2,28%
NEW BODY LINE	782	5 268	5 324	0,41%	0,41%
ONE TECH HOLDING	4 000	26 000	25 932	1,99%	2,00%
POULINA GP H	1 364	7 515	7 101	0,55%	0,55%
SAH	72	673	673	0,05%	0,05%
SFBT	1 700	23 100	22 598	1,74%	1,74%
SIPHAT	1 400	35 594	11 670	0,90%	0,90%
SITS	852	2 389	2 050	0,16%	0,16%
SOTRAPIL	884	23 357	8 195	0,63%	0,63%
TPR	1 680	6 196	7 158	0,55%	0,55%
TUNINVEST	600	6 304	6 181	0,48%	0,48%
TUNIS RE	2 685	26 017	24 412	1,88%	1,88%
TUNISAIR	130	377	138	0,01%	0,01%
WIFACK	1 496	21 410	19 367	1,49%	1,49%
Obligations		479 980	490 177	37,69%	37,81%
HL F 2010/1	1 000	40 000	40 902	3,15%	3,16%
ELW 2013	1 000	100 000	103 761	7,98%	8,00%
CIL 2012/1	500	40 000	41 452	3,19%	3,20%
BTE 2009	1 000	60 000	60 739	4,67%	4,69%
BNA 2009 SUB	1 000	73 320	75 646	5,82%	5,84%
BH 2007	1 000	20 000	20 060	1,54%	1,55%
AMENBANK2009 B	500	36 660	37 058	2,85%	2,86%
AIL 2009-1	500	10 000	10 443	0,80%	0,81%
TL 2013-2 B	1 000	100 000	100 117	7,70%	7,72%
OPCVM		45 948	46 042	3,54%	3,55%
SICAV_EPARGNANT	449	45 948	46 042	3,54%	3,55%
Bons de Trésor		180 711	183 057	14,08%	14,12%
BTCT 05/08/2014	188	180 711	183 057	14,08%	14,12%
Total Général		1 102 591	1 062 146	81,67%	81,93%